

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 34 (1977)

Heft: 4

Rubrik: Rapport d'activité de l'École fédérale de gymnastique et de sport (EFGS) en 1976

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

34e année
Avril 1977

Revue d'éducation physique
de l'Ecole fédérale
de gymnastique et de sport
Macolin (Suisse)

Rapport d'activité de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport (EFGS) en 1976

Résumé

I. Généralités

Les cours et stages organisés en 1976 pour les moniteurs Jeunesse + Sport (J + S), les moniteurs des fédérations, les maîtres de sport, les entraîneurs, les moniteurs sportifs militaires et les athlètes d'élite (année olympique) ont, une fois encore, pleinement occupé l'école qui a atteint les limites de sa capacité d'accueil. Dans le domaine scientifique, la concentration sur les problèmes de la médecine du sport et de la biologie, commencée l'année dernière, a été maintenue. Le secteur des moyens didactiques audio-visuels, lui, a été très prudemment élargi.

Le mouvement Jeunesse + Sport a continué de s'implanter dans tout le pays; toutefois la récession a quelque peu freiné l'augmentation du nombre des participants. 14 disciplines sportives figurent encore sur la liste d'attente. Avec l'entrée en vigueur, en juin 1976, de l'ordonnance départementale, l'institution du sport pour les apprentis a effectivement pris corps.

Les projets d'agrandissement du centre sportif de la jeunesse de Tenero sont à l'étude. Le grand succès de l'inauguration de la salle omnisports géante à Macolin témoigne le lien étroit qui existe entre l'EFGS et toutes les institutions et fédérations intéressées au sport suisse. Les relations avec la Commission fédérale de gymnastique et de sport, l'organe de surveillance de l'EFGS, sont toujours aussi agréables et fructueuses.

II. Enseignement et cours

Dans les cours et stages de formation de l'école, le corps enseignant de l'EFGS a permis à 3241 (2254 en 1970, 1933 en 1960) participants d'acquérir la formation nécessaire. Il s'agissait pour l'essentiel de 121 cours de moniteurs et d'experts du mouvement «Jeunesse + Sport», qui ont réuni 2455 participants. Les cours complémentaires de cinq semaines réservés aux candidats au diplôme de maître ou maîtresse d'éducation physique des universités suisses ont été suivis par 322 étudiants. 34 étudiants et étudiantes accomplissent actuellement le stage d'études quadrimestriel (1975/77) en vue d'obtenir le diplôme de maître de sport de l'EFGS. Les cours de sport dans l'armée ont été suivis par 98 participants de la Section des sciences militaires de l'EPFZ, du corps des gardes-fortifications et de l'Ecole centrale pour les instructeurs. Divers cours (cours de perfectionnement pour les maîtres de sport, les enseignants EFGS, cours de cadres, etc.) ont été suivis par 174 participants.

En outre, le cours II pour les entraîneurs 1975/76 du Comité national pour le sport d'élite, qui comptait 23 participants délégués par 12 associations, a pris fin en automne.

Outre l'enseignement proprement dit, la division de l'instruction s'est employée à élaborer et à réviser des documents didactiques, notamment les manuels du moniteur J + S.

En tant que centre de cours pour les moniteurs, les entraîneurs et les athlètes des fédérations de gymnastique et de sport, l'école a accueilli 8714 participants (5822 en 1970, 6059 en 1960). L'école a enregistré au total 54 791 nuités (47 344 en 1975, 36 753 en 1970) ou 150 par jour; 62 704 rations journalières ou 172 par jour ont été fournies en tout.

III. Recherches

L'institut de recherches a reçu sept demandes de subvention pour des travaux scientifiques dans le domaine du sport pour un total de 135 000 francs. Cinq de ces demandes exigeant un crédit total d'environ 100 000 francs ont pu être acceptées d'entente avec la commission d'experts pour la recherche scientifique dans le domaine des sports de la Commission fédérale de gymnastique et de sport.

L'activité scientifique s'exerçant à l'intérieur de l'école a principalement consisté à étudier le problème des effets que l'activité physique peut avoir sur le métabolisme musculaire. Sous la direction scientifique de l'institut de recherches, une enquête sur le thème «Sport et Loisirs» a été organisée dans le cadre des examens pédagogiques des recrues.

Le service médical a procédé à 410 (298 en 1975) contrôles de l'état de santé et des performances des athlètes d'élite et a donné 376 (505) consultations aux sportifs de l'extérieur et 1142 (1140) aux étudiants de sport, aux participants aux cours et au personnel de l'école. La préparation du volumineux matériel destiné à l'assistance médicale et physiothérapeutique des délégations aux Jeux olympiques d'Innsbruck et de Montréal a causé un important surcroît de travail à l'institut.

Sur la demande de l'Association nationale d'éducation physique, l'Institut de recherches a procédé à 370 (308 en 1975) contrôles de dopage (303 pour déceler des stimulants et 67 des anabolisants).

IV. Encouragement de la gymnastique et des sports

L'essor de Jeunesse + Sport s'est ralenti pour la première fois depuis sa fondation en 1972. La situation générale dans le domaine écono-

mique et financier est sans doute la cause de ce ralentissement. Les secteurs administratif et financier du mouvement Jeunesse + Sport sont actuellement soumis à un sévère contrôle.

La qualité de l'enseignement a été améliorée à tous les échelons. L'école a formé 298 (247) experts. 14 572 (14 731) moniteurs ont acquis leur formation dans les cours de l'EFGS, des cantons ou des fédérations. Les cours de perfectionnement ont été suivis par 7668 (7874 y compris les cours d'introduction). Les moniteurs ont accepté au total 38 393 (38 788) engagements dans des cours de J + S.

204 611 (206 649) jeunes gens et 101 283 (100 128) jeunes filles ont pris part aux cours de branche sportive et 238 944 (230 679) adolescents se sont présentés aux examens de performance. Les subventions de la Confédération, justifiées par l'activité de cours, ont passé de 11 598 243 fr. 65 à 12 087 696 fr. 70, marquant une augmentation de quelque 4 pour cent.

L'aviron, le cyclisme, la discipline gymnastique et danse et le hockey sur glace ont été introduits dans J + S ou sont sur le point de l'être. L'introduction d'une autre branche sportive est en préparation.

Le centre sportif de la jeunesse de Tenero a accueilli 137 (107) cours qui ont été suivis par 5994 (4432) participants et participantes au total. 67 architectes domiciliés dans le canton du Tessin participent actuellement au concours pour l'agrandissement de ce centre. 36 301 (37 641) conscrits ont pris part à l'examen d'aptitude physique lors du recrutement. Les résultats obtenus sont à nouveau meilleurs que l'année précédente, à savoir: très bien 17,73 pour cent (16,50 pour cent) des conscrits, bien 40,63 pour cent (40,38 pour cent).

Dans le domaine de l'éducation physique à l'école, la Confédération a versé comme précédemment des subventions, au titre de la formation et du perfectionnement des connaissances des enseignants. 58 (52) cours centraux et de perfectionnement de l'Association suisse des maîtres de gymnastique ont permis de former 1966 (1676) participants. Les cantons, pour leur part, ont organisé 409 (286) cours avec 10 500 (8626) participants et les sociétés cantonales de gymnastique pour instituteurs 6842 (6310) exercices avec 93 484 (97 422) participants. A nouveau, une contribution précieuse a été fournie par la Conférence des directeurs des instituts universitaires d'éducation physique qui a organisé 8 (5) cours centraux pour ses professeurs avec 194 (92) participants. La nouvelle hausse du nombre de cours et de participants par rapport aux dernières années

est due aux nombreux cours organisés pour initier les enseignants au manuel pour la 5e à la 9e année scolaire et au manuel de natation publiés l'année dernière.

Dans la mesure où les moyens disponibles l'ont permis, le sport scolaire facultatif, en tant que complément du sport scolaire obligatoire, a encore été développé. Les mesures restrictives prises par de nombreux cantons dans ce domaine en gênent toutefois fortement l'extension.



L'ordonnance sur l'enseignement de la gymnastique et des sports dans les écoles professionnelles (sport pour les apprentis) a été mise en vigueur par le Conseil fédéral le 1er juillet. Le délai prévu pour l'introduction obligatoire s'étend jusqu'en 1986 au plus tard. Selon cette ordonnance, l'éducation physique obligatoire comprend une leçon au moins par semaine lorsque l'enseignement à l'école professionnelle ne dépasse pas un jour et une double leçon lorsqu'il est d'un jour et demi ou de deux jours.

Des contributions s'élevant à 3,7 millions de francs ont été versées à l'Association nationale d'éducation physique et à ses 67 fédérations sportives affiliées. Cette année encore, elles ont constitué une aide précieuse à l'encouragement de la gymnastique et des sports.

L'arrêté fédéral du 17 mars 1976 ouvrant des crédits supplémentaires pour le maintien d'emplois a permis d'augmenter de 4 millions de francs et de porter à 9,3 millions les subventions allouées à la construction d'installations de sport. Les 36 demandes visant à obtenir de telles subventions portaient sur des devis s'élevant à plus de 150 millions de francs au total.

Dans le domaine de la construction de places de sport, les premiers résultats d'une enquête sur les installations de gymnastique et de sport du pays tout entier sont connus. La partie consacrée aux salles de gymnastique et de sport du guide pour la construction et l'aménagement d'installations de sport «Normes» est terminée.

V. Service d'information

Les informations ont été données à l'opinion publique sous forme de conférences dans des congrès scientifiques, par l'édition de livres du nouveau manuel de la gymnastique scolaire, par la publication de bulletins pour la presse et des reportages, ainsi que par l'édition de 36 numéros en trois langues du périodique de l'école.

La bibliothèque a été complétée par le service de prêt de films, par la vidéothèque et les cassettes d'enregistrements musicaux. Inscrites dans des catalogues, ces acquisitions nouvelles sont à la disposition du public. Le prêt de livres et de moyens auxiliaires audio-visuels marque de nouveau une augmentation. Les moyens d'information audio-visuels fournis par l'école comprennent notamment trois films de 16 mm. L'école a produit un film sur l'enseignement du ski avec l'Association allemande de ski et, avec la télévision suisse, un film sur le sport des invalides.

VI. Secrétariat de la Commission fédérale de gymnastique et de sport (CFGs)

L'école s'est acquittée, conformément à son mandat, des nombreux travaux de secrétariat de la CFGs, l'organe technique de la Confédération en matière de gymnastique et de sport, et de ses six commissions d'experts (éducation physique à l'école, formation de maîtres d'éducation physique, J + S, fédérations de gymnastique et de sport, installations de gymnastique et de sport, recherche scientifique dans le domaine des sports).

Au terme de la première période administrative de quatre ans, la Commission fédérale de gymnastique et de sport a procédé notamment au réexamen, demandé par le département, de la loi du 17 mars 1972 encourageant la gymnastique et les sports. La commission considère que cette loi permet d'atteindre les buts visés et que les dépenses causées par son application sont justifiées.

En outre, la commission a élaboré une base de travail pour la recherche scientifique dans le domaine du sport en Suisse et a publié un manifeste du sport scolaire facultatif en Suisse.